

Après le bac pro ASSP :

Vie active

Poursuite
d'études

Ecoles

D'aide-soignant

D'auxiliaire de puériculture

D'infirmier

D'éducateur

...

BTS

DUT

Lycée Jean-Jacques HENNER

20, rue de Hirtzbach
68130 Altkirch

Tél : 03.89.07.57.07

Ce.0680001G@ac-strasbourg.fr



© Can Stock Photo



BAC PROFESSIONNEL

ACCOMPAGNEMENT

SOINS ET

SERVICES À LA

PERSONNE



source : dominiquegambier.fr

*Soins d'hygiène et de confort,
aide aux actes de la vie
quotidienne, maintien de la vie
sociale, promotion de la santé,*

....

Deux options

A Domicile

Exercer une aide aux activités de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif.

En structure

Exercer des soins d'hygiène et de confort, une aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives

Le choix de l'option se fait à la fin de la classe de 2^{nde}

Les titulaires du bac pro ASSP exercent leurs activités :

- Dans le souci constant de la bienveillance des personnes
- En respectant des règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnelle
- Dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle en référence aux limites de compétences
- En adoptant une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et leurs activités

BACCALAUREAT

- ❖ Enseignement général (français histoire-géographie, éducation à la citoyenneté, langue vivante, mathématiques, sciences physiques et chimiques, arts appliqués, EPS)

PROFESSIONNEL

- ❖ **Pôle Santé :**
 - Biologie, microbiologie
 - Ergonomie et soins
- ❖ **Pôle Vie Sociale :**
 - Sciences médico-sociales
 - Techniques d'animation (2^{nde} et 1^{ère})
 - Education pour la santé (Term)
- ❖ **Pôle Vie Quotidienne :**
 - Nutrition, alimentation
 - Services à l'utilisateur
- ❖ **PSE** (Prévention, santé, environnement)
- ❖ **Economie – gestion**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être issu d'une classe de troisième
- Peuvent également être admis :
Les élèves issus d'une 2^{nde} générale et technologique en réorientation

Six périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

22 semaines de stage sur les trois années qui donnent lieu à une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme :

2 x 3 semaines en 2^{nde}

2 x 4 semaines en 1^{ère}

2 x 4 semaines en Terminale

Lieux de PFMP

Etablissements de santé, structures sociales, médico-sociales accueillant :

- ❖ des enfants
- ❖ des personnes en situation de handicap
- ❖ des personnes âgées

ATTENTION :

12 semaines sont réalisées auprès d'adultes non autonomes en première et terminale donc 3 PFMP.

